

# À l'assaut du sentier des bords du lac !

DL6-02-2014



Les échelles ont été fort utiles pour parcourir les trois kilomètres qui séparent Corzent du port des pêcheurs.

**C**réée en juin 2013, l'association "Le lac pour tous", forte de 550 membres, a pour but de rouvrir le sentier des bords du lac au public : la servitude de marchepied de 3,25 mètres est une obligation pour tout propriétaire privé ou public. En automne, avec Lou Vionnet, ils avaient déjà marché de Meillerie au Locum. En décembre de l'année dernière, nos marcheurs ont parcouru avec peine les rives de Publier à Evian. Ce week-end, une vingtaine de membres accompagnés par un canot sur le lac ont mis trois heures et demie pour parcourir les trois kilomètres qui séparent Corzent du port des pêcheurs.

Le président de l'association, Jean-Paul Lugin, a filmé avec d'autres collègues, cette randonnée. Il raconte : « Certains passages furent délicats, périlleux souvent dangereux ». Il y a les grilles, grillages, murets mais aussi les dénivellations naturelles comme des falaises, des cailloux erratiques. Ils étaient munis d'échelles, pour certains passages. Un propriétaire très compréhensif les a même encouragés.

Ce sentier ne peut être utilisé que par les piétons avec interdiction de pique-niquer ou de monter sur les pontons, il faut suivre la grève, quand elle existe. « Même les propriétés publiques sont clôturées ! », affirme un des membres, Jean Luc Crochet, « mais on a pu passer partout » confirme Claude Mathieu, un autre membre du comité.

Quelques maires ont déjà été rencontrés et étaient favorables à cette ouverture du sentier de la rive lémanique. Le sous-préfet les a confortés dans leur action : « Il s'est montré très ouvert et a affirmé que le préfet et lui-même allaient étudier des solutions ».

"Le lac pour tous" propose à ses adhérents une prochaine marche entre Sciez et Yvoire. Ces marches permettent également d'affiner la carte de ce sentier littoral, et de proposer aux communes des solutions pour le rendre praticable.

Gilles BONDAZ